

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : 081978 - PRO WIPES

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné aux professionnels
 Utilisation de la substance/mélange : Lingettes pour le nettoyage des pis de vaches avant traite

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LABORATOIRES CEETAL-CMPC
 1 RUE DES TOURISTES - CS10039 42001 Saint-Etienne CEDEX 1 FRANCE
 T 04 77 49 46 70 - F 04 77 49 46 71
 ceetal.rd@ceetal.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : Aucun(e)
 Mentions de danger (CLP) : Aucun(e)
 Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
 P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.
 Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun, à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Description : Tissu imprégné d'une lotion nettoyante

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|---|---|---------|---|
| Éthanol | (N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43 | 10 - 20 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 |
| Acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétrazatétradécane diamidine (2:1) | (N° CAS) 18472-51-0 (N° CE) 242-354-0 | < 1 | Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 |

PRO WIPES

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

Limites de concentration spécifiques:

| Nom | Identificateur de produit | Limites de concentration spécifiques |
|---------|---|--------------------------------------|
| Éthanol | (N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43 | (C >= 50) Eye Irrit. 2, H319 |

Textes des phrases H: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas d'exposition à de fortes concentrations : Amener le sujet à l'air frais.
- Premiers soins après contact avec la peau : Non spécifiquement concerné.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
- Premiers soins après ingestion : Consulter un médecin/service médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Aucune en utilisation normale.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de soins médicaux immédiats ou de traitements particuliers identifiés.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂). Brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool. Poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.
- Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Ramasser mécaniquement le produit.
- Procédés de nettoyage : Laver la zone souillée à grande eau.
- Autres informations : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Matières incompatibles : Matières oxydantes. Acide sulfurique. Acide nitrique.
- Matériaux d'emballage : Matériaux recommandés : PET/PE stratifié . Polypropylène.

PRO WIPES

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Éthanol (64-17-5) | | |
|-------------------|--------------------------|------------------------|
| France | Nom local | Alcool éthylique |
| France | VME (mg/m ³) | 1900 mg/m ³ |
| France | VME (ppm) | 1000 ppm |
| France | VLE (mg/m ³) | 9500 mg/m ³ |
| France | VLE (ppm) | 5000 ppm |

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.
- Protection des voies respiratoires : Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection respiratoire n'est pas indispensable

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Solide
- Apparence : Lingette imbibée.
- Couleur : blanc.
- Odeur : caractéristique.
- Seuil olfactif : Non déterminé
- pH : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : 78,4 °C (Ethanol)
- Point d'éclair : < 60 °C (Lotion d'imprégnation)(Résultats établis sur la base des propriétés des constituants)
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Conformément aux essais de combustibilité (section 32(L2) du Manuel d'Epreuves et de Critères) ce produit ne doit pas être considéré comme entretenant la combustion.
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
- Densité relative : Aucune donnée disponible
- Solubilité : Eau: Lotion d'imprégnation : complètement soluble
- Log Pow : Non applicable
- Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
- Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
- Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conformément aux essais de combustibilité (section 32(L2) du Manuel d'Epreuves et de Critères) ce produit ne doit pas être considéré comme entretenant la combustion.

PRO WIPES

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

10.4. Conditions à éviter

Aucune, à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Matières oxydantes. Acide sulfurique. Acide nitrique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une combustion incomplète peut libérer : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

| Éthanol (64-17-5) | |
|---|--|
| DL50 orale rat | 10470 mg/kg (méthode OCDE 401) |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg (méthode OCDE 402) |
| CL50 inhalation rat | ≈ 124,7 mg/l/4h (méthode OCDE 403) |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Mutagenicité sur les cellules germinales | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Cancérogénicité | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |

| Éthanol (64-17-5) | |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| LOAEL (oral, rat, 90 jours) | 3160 mg/kg de poids corporel/jour |
| NOAEL (oral, rat, 90 jours) | <= 1730 mg/kg de poids corporel/jour |
| Danger par aspiration | : Non classé (Non applicable) |

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Pas de données propres, le produit n'est pas considéré comme présentant un risque particulier pour l'environnement aquatique. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

| Éthanol (64-17-5) | |
|-----------------------|--|
| CL50 poisson | 13500 - 15300 mg/l/96h (Pimephales promelas) |
| CE50 Daphnie | 12340 mg/l/48h (Daphnia magna) |
| ErC50 (algues) | 275 mg/l/72h (Chlorella vulgaris) |
| NOEC (chronique) | > 10 mg/l/ 21 j (Daphnia magna) |
| NOEC chronique algues | 3240 mg/l (Skeletonema costatum) |

12.2. Persistance et dégradabilité

| Éthanol (64-17-5) | |
|------------------------------|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Facilement biodégradable. |
| Biodégradation | 94 % |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Lingettes Nettoyantes pour Trayons 406149 | |
|---|-------------------------------------|
| Log Pow | Non applicable |
| Éthanol (64-17-5) | |
| Log Pow | -0,35 (20°C) |
| Potentiel de bioaccumulation | Non potentiellement bioaccumulable. |

PRO WIPES

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

12.4. Mobilité dans le sol

Lingettes Nettoyantes pour Trayons 406149

Mobilité dans le sol : Ethanol : Extrêmement volatil

Éthanol (64-17-5)

Ecologie - sol : Faible adsorption. Le produit s'évapore rapidement dans l'atmosphère.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant

Éthanol (64-17-5) : Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Nettoyage à l'eau. Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site autorisé.
Indications complémentaires : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Non concerné

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

PRO WIPES

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Cette fiche a été entièrement remaniée (modifications non signalées).

Sources des données : INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité). Joint Research Center (JRC). ECHA - European Chemical Agency.

Autres informations : Ce produit ne doit pas être utilisé pour des applications autres que celles indiquées au paragraphe 1. Fiche de données de sécurité établie par : LISAM SERVICES - TELEGIS 17, Rue de la Couture F-60400 PASSEL
Safety Made Easy with www.lisam.com.

Texte complet des phrases H et EUH:

| | |
|-----------------|---|
| Aquatic Acute 1 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1 |
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 |
| Flam. Liq. 2 | Liquides inflammables, Catégorie 2 |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques |

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.